

POUR CAYEUX.. ENSEMBLE !

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ...OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE

N°31



Inauguration de l'aire de jeux du square René Ouin

Madame, Monsieur, Chers Amis Cayolais,

Il est difficile de se plonger dans les fêtes de fin d'année sans que ressurgisse l'ignoble choc du 13 novembre 2015 qui a coûté la vie à des innocents, à cause d'une guerre obscure, aveugle et interminable. Cette tragédie inspire l'effarement et l'horreur car des lâches ont voulu tuer de sang froid la liberté (celle de prendre un verre entre amis en terrasse), l'égalité (celle qui unit le public d'un concert) et liquider la fraternité (celle qui rassemble des supporters sous une même bannière).

Nous partagerons toujours l'intense et déchirante douleur des proches des victimes des attentats parisiens, avec une pensée émue pour la famille de Thomas, ce Samaritain de 32 ans, tombé debout au Bataclan, dont le père est une figure du Conseil départemental de la Somme, avec qui notre commune est très liée.

A renfort de désinformation, pendant quelques semaines, le sujet de l'avenir du CCAS et des auxiliaires de vie a fait inutilement couler de l'encre dans notre chère ville.

Président du CCAS, je défendrai toujours l'assistance aux personnes âgées par un service d'aide à la personne de qualité, par un repas annuel pour les plus de 65 ans, par des colis de Noël individuels. Pour maintenir une qualité de service auprès des personnes dépendantes, le conseil d'administration a proposé la reprise de cette mission de service public par une structure extérieure, située dans une commune voisine, «Familles Rurales Bourseville et environs», comme cela se pratique partout ailleurs. Pérenniser les emplois des auxiliaires de vie par des contrats durables dans une structure spécialisée, garantir des finances saines pour la commune et le CCAS sans augmenter les impôts locaux, savoir évoluer avec son temps, anticiper et appréhender les évolutions de la société, voilà ce qui explique notre choix et qui justifie nos orientations, dans un monde où les compétences et les domaines d'action des collectivités locales ne sont pas figés dans le temps.

La nature, elle aussi, évolue. En novembre, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a validé le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Bresle Somme Authie qui a pour objectifs de sécuriser la population, préserver le patrimoine, pérenniser les activités économiques et créer de nouvelles richesses dans des territoires confrontés aux risques naturels. L'enjeu de cette démarche consiste à démontrer que la défense contre la mer n'est pas un handicap, que l'on peut vivre avec les inondations, en intégrant la mer dans tous les processus de développement. A l'heure actuelle, des réunions se tiennent avec les principaux partenaires pour valider les plans de financement qui, espérons-le, maintiendront les dotations promises pour notre commune et nos bas-champs ! Sur le plan technique, il est attendu que l'application du PAPI réduise les effets du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), qui dans l'état actuel des choses affaiblirait notre ville (une majeure partie de Cayeux-sur-Mer se retrouve en zone rouge, donc inconstructible) et remettrait en question le devenir des exploitations agricoles.

Fort heureusement, les projets immobiliers portés par la commune sont compatibles avec le PPRN et des permis de construire cruciaux pour l'avenir viennent d'être obtenus... de précieux cadeaux de Noël avant l'heure !

2016 sera une année charnière pour la commune. Riche en réalisations (parking du Hourdel, voie verte, avenue Carnot, cadre de vie, proximité...), la nouvelle année sera, je l'espère, pour vous et vos proches synonyme de sérénité et de bonne santé.

A tous, bonne année 2016 ! Ensemble, portons haut les valeurs de Cayeux-sur-Mer et soyons fiers de notre territoire !

Votre maire, Jean-Paul Lecomte



Journée prévention des risques cardiovasculaires



Saint Nicolas 2015



Opération «nettoyons la nature»

TRAVAUX EN COURS

Régis RIMBAULT

Appartement rue Ancel de Caïeu

L'appartement communal rue Ancel de Caïeu est en cours de restauration, changement de portes et fenêtres, isolation thermique, remise aux normes de sécurité.

La remise en état du patrimoine est importante. En prévision aussi, l'appartement de la gare qui est en état d'abandon depuis des lustres.



Local banque alimentaire



Remise en état du local de la banque alimentaire par les services de la commune (dalle en béton pour le sol, isolation thermique et surbaissé du plafond, électricité, peinture, porte), pour un confort d'accueil et de travail associatif.

Avenue Carnot

Des travaux, de plus grande ampleur, vont démarrer avenue Carnot.

Nous apercevons déjà les marquages au sol.

Dans un premier temps, l'assainissement va être entièrement changé, puis la canalisation centrale et les boîtes de raccordements, suivi des canalisations pluviales qui sont défectueuses elles aussi.

En 2016 les trottoirs, la route et les plantations pour le confort de tous.

Club de Pétanque - wc accessible handicapé



Construction de toilettes pour le club de pétanque sur le terrain à côté du tennis, toujours par les services techniques de la Commune.

Et bientôt, la réfection de la salle des fêtes (du 8 février à fin mai 2016)

CREATION D'UN CT ET D'UN CHSCT A LA COMMUNE DE CAYEUX

Au dessus de cinquante employés, ce qui est le cas à la commune de Cayeux sur Mer, il y a obligation de créer un Comité Technique (CT) et aussi un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Ce Comité a donc été créé. Il est composé de 3 élus et de 3 agents, représentant les syndicats et le personnel.

Ce CT a pour obligation de se réunir et de donner un avis sur l'organisation du travail (organigramme, horaires etc...).

Les représentants syndicaux ont droit à des heures de délégations syndicales et à un local syndical avec ligne téléphonique indépendante, bureau, ordinateur, imprimante.... ce qui a été demandé à la commune lors de la dernière réunion du CT.

La réflexion se fait donc actuellement sur le lieu de ce bureau à aménager car nous n'avons que peu de choix.

BREVES...



LES FAMILLES REUNIES POUR UN DEVOIR DE MEMOIRE



Le 11 novembre 2015 a rassemblé une foule importante pour un vibrant hommage à l'Église et au monument aux morts. De nombreux enfants ont déposé comme de tradition le drapeau tricolore de notre patrie devant le Mausolée avant de chanter ensemble la Marseillaise, notre hymne national.

Dans la salle d'honneur de la Mairie, 2 expositions rendaient hommage aux soldats morts pour la France.

Merci encore à Monsieur Delannoy pour son exposition photos qu'il nous a aimablement prêté sur la guerre mondiale.



Était aussi présent, M. David Ormrod, fils de Bob Ormrod, aviateur anglais du bombardier Halifax abattu par les défenses aériennes allemandes près de Cahon en 1944, puis caché par des familles cayolaises : Decayeux, Monnier, Mangeot, Lefrance.

Familles remerciées avec beaucoup d'émotion par M. Ormrod et sa femme, familles à l'honneur, familles sans lesquelles son père serait mort.



Les personnes de Cayeux-sur-Mer restent dans nos pensées après les terribles événements à Paris,

Nous présentons nos amitiés,

David and Helen

David and Helen Ormrod



Extrait de la lettre de M.M. Ormrod en date du 19 novembre 2015 - adressée à M. le Maire

LES MUSICIENS FETENT LEUR PATRONNE, SAINTE CECILE...

La cérémonie s'est déroulée en présence d'une nombreuse assemblée le samedi 21 novembre. Andréa Gillard a laissé sa place à Margaux Saint-Georges, la nouvelle Sainte Cécile.

Plusieurs instrumentalistes ont été à l'honneur et ont reçu des médailles (or, bronze) pour leur implication à la vie musicale de notre ville.

Merci à tous pour toutes ces heures passées, à votre amour inconditionnel de la musique. Sachez toujours que votre présence lors des cérémonies est attendue, souhaitée mais aussi primordiale pour la ville.



... ET NOS POMPIERS, LA SAINTE BARBE

La Sainte patronne des pompiers a été fêtée le samedi 28 novembre. À cette occasion, Jennifer Padé a été choisie pour devenir la nouvelle Sainte Barbe 2016.

M. Buisine - Député, M. Haussoulier - Président de la Communauté de Communes Baie de Somme Sud, mais aussi Président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme (SDISS) étaient présents en mairie pour le vin d'honneur. Tous deux, ainsi que M. le Maire, ont fait un discours et chacun a remercié nos pompiers qui sont toujours là pour nous.

Puis, des galons ont été remis en particulier à Jean-Michel Doudoux caporal honoraire, ainsi qu'à Sébastien Depoilly qui devient adjudant chef.

Merci aux pompiers de leur dévouement.

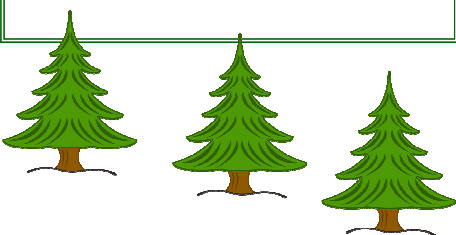


Crédit photo : Théophile Louchet

NOEL DE LA MOLLIEROISE

L'association de la Molliéroise a organisé, comme chaque année, un goûter qui a réuni une trentaine de personnes, le samedi 21 novembre dernier, dans une ambiance conviviale.

M. le Maire et les adjoints étaient bien sûr présents. Chacun a passé un très bon moment en dégustant une part de tarte assorti de café et de chocolat.



LE TOUT EN HAUTE DÉFINITION (HD) POUR LES CHÂNES TNT

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, du changement s'opère sur la TNT !

Les 25 chaînes gratuites passeront en haute définition. Tous les foyers ne disposant pas d'un téléviseur compatible à la réception des chaînes HD devront acquérir un équipement TNT HD (un adaptateur dès 25€) ou alors un téléviseur compatible avant le 5 avril sous peine de ne plus recevoir la télévision.



PLUS DE 3.000 € RÉCOLTÉS LORS DE LA 28^{ÈME} ÉDITION DU TÉLÉTHON ! MERCİ A TOUS

Le samedi 5 décembre 2015 s'est déroulé le Téléthon à Cayeux-sur-Mer.

Des animations ont été proposées par différentes associations lors de cette journée dans la ville, ce qui a permis de récolter plus de 3.000 € de dons. M. le Maire a tenu à remercier ces dernières, lors d'un discours à la fin du concert de clôture du Téléthon donné par les Amis de la Musique.

Merci au Danse club, le B.C.G, les Loups-Phoques cayolais, le club de gym d'entretien, la Maison de Retraite, les Sapeurs-Pompiers et jeune sapeurs-pompiers, l'A.P.E écoles publiques, l'Amicale des résidents de la maison de retraite, Monsieur Arnott, le Foyer de vie, la Communauté Sainte-Famille, les Amis de la Musique, le C.T.M.C ainsi que la ville de Cayeux.

FOCUS VIE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BAIE DE SOMME SUD

AVIS DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le conseil communautaire s'est réuni le mardi 1^{er} décembre 2015 et a émis l'avis suivant sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Somme :

- Il estime que la loi NOTRe va à l'inverse du bon sens en faisant disparaître des structures comme la Communauté de Communes Baie de Somme Sud, territoire très intégré ayant un coefficient d'intégration fiscale de 0,5111. Le législateur aurait dû s'attacher à faire disparaître les «coquilles vides» peu intégrées qui n'apportent aucune plus-value à leur territoire,

- Il exprime également ses regrets de n'avoir pu faire aboutir un projet de fusion de la Communauté de Communes du Vimeu Vert pour former un territoire de proximité à taille humaine. Les élus du Vimeu Vert n'ayant pas validé cette proposition de fusion.

- Il regrette, ensuite, qu'il n'y ait pas eu une initiative de l'État ou des élus concernés par ce territoire pour former un EPCI littoral regroupant les anciens cantons de Rue, de Saint Valery sur Somme et d'Ault. Ce territoire aurait eu une vraie légitimité pour ces communes liées aux problématiques du bord de mer et aurait pu solutionner le problème de financement que rencontre le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard.

- Enfin, il constate que si aucune autre solution ne peut être trouvée pour ne pas voir disparaître la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud, le conseil communautaire accepterait d'étudier la solution Abbeilloise sous réserve que des discussions approfondies puissent être menées afin d'étudier la convergence des compétences actuellement exercées par les communautés de communes appelées à fusionner, qu'en matière de fiscalité des approches ne pénalisant pas les efforts effectués par les différentes parties ne soient pas anéanties. Le conseil communautaire souhaiterait que soient privilégiées des démarches de compensation financière autorisée par la CFE unique pour chacune des compétences qui seraient à intégrer. Enfin le conseil souhaiterait que concernant la gouvernance du prochain groupement, l'ensemble des parties puissent se mettre d'accord sur un exercice partagé des responsabilités.